

Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne

Election de l'organe de révision pour l'année 2015

Proposition

L'Assemblée des délégués élit comme organe de révision pour l'année 2015 (comptes annuels 2014) la fiduciaire Von Graffenried AG Treuhand, Berne et Zurich.

Berne, le 19 août 2014

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil

Le président

Gottfried Locher

Le directeur du Secrétariat

Philippe Woodtli

L'Assemblée des délégués a élu lors de l'AD d'automne 2011 la société Von Graffenried AG Treuhand comme organe de révision pour les années 2012-2014, soit pour le contrôle des comptes annuels 2011-2013.

Lors de l'AD d'automne 2011, le Conseil avait laissé entendre à l'Assemblée des délégués qu'il examinerait à l'échéance de la législature 2011-2014 l'opportunité d'un changement de l'organe de révision ou des collaborateurs chargés de ce mandat.

La FEPS collabore avec la société Von Graffenried AG Treuhand depuis 2009. Il faudrait donc que l'organe de révision ou du moins les collaborateurs chargés de ce mandat changent prochainement.

Le passage à un nouveau modèle de présentation des comptes a entraîné un gros travail de concertation et de développement du modèle. Pour cette raison, le Conseil propose de reconduire la société fiduciaire Von Graffenried AG Treuhand en l'élisant encore pour l'année 2015. Ainsi, les premiers comptes annuels établis selon le nouveau modèle de présentation, à savoir les comptes annuels 2014, pourraient encore être contrôlés par la société Von Graffenried AG Treuhand, ce qui éviterait d'avoir à nouveau besoin de concertations. Il a été convenu avec la société Von Graffenried AG Treuhand que d'autres collaborateurs se chargeraient du mandat.